

<b>Zeitschrift:</b>	Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Société Forestière Suisse
<b>Band:</b>	81 (1930)
<b>Heft:</b>	12
<b>Artikel:</b>	Une nouvelle invasion du bombyce disparate ( <i>Liparis dispar L.</i> ) dans le châtaigneraies tessinoises
<b>Autor:</b>	Barbey, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-785023">https://doi.org/10.5169/seals-785023</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les congressistes eurent l'occasion de visiter, dans le magnifique parc de *Tervueren*, une intéressante exposition de carbonisation et des multiples applications usuelles du carbone-carburant. On vit l'alimentation des moteurs adaptés aux utilisations les plus diverses dans le chauffage, et la fabrication d'un carburant solide uniforme de standarisation éventuelle.

Pour terminer, on nous permettra bien de constater que bon nombre des délégués au congrès de Bruxelles étaient des membres de l'administration forestière de leurs pays respectifs. L'idée est bien partie, presque partout, du monde forestier; et la forêt, suivant l'expression pleine d'à propos de M. l'inspecteur général *Fortunet*, crut d'abord couver un oiseau bien à elle, un oiseau espérance pour ses frondaisons. Elle voit aujourd'hui que cet oiseau devient un aigle. Et s'il est vrai, comme le fit ensuite remarquer M. le prof. *Erculisse*, de l'Université de Bruxelles, rapporteur général du congrès, que la forêt a toujours couvé des œufs d'aigle, par le carbone-carburant elle va peut-être bien apporter, une fois de plus, ce qui est nécessaire à notre présente civilisation; car la forêt incarne parfaitement le devenir. Si la nature a été injuste dans la répartition convenable des réserves de pétrole, il y a des arbres partout. Et l'adage « *Per sylvam pro Patria* » de devenir « *Per silvam pro Humanitate* ».

*F. Aubert.*

---

### **Une nouvelle invasion du bombyce disparate (*Liparis dispar L.*) dans les châtaigneraies tessinoises.**

M. le professeur Badoux a décrit dans le n° 11/1924 du « Journal forestier suisse » une invasion du bombyce disparate (*Liparis dispar L.*) survenue en 1924 dans un taillis de châtaignier au territoire de la commune de Montecarasso (Tessin). Après une accalmie de cinq ans, une recrudescence de ces attaques vient de se produire à nouveau dans la même châtaigneraie. Cet événement local est de nature à surprendre les sylviculteurs et les propriétaires de forêts attaquées par cet insecte. Il est donc opportun de chercher à mettre en lumière les causes de cette réapparition.

Les circonstances nous ayant permis de visiter le 15 juillet dernier cette forêt, nous pensons intéresser les lecteurs du « Journal » en leur exposant les caractéristiques de ces dégâts.

Nous ne répéterons pas ici ce que M. Badoux a déjà exposé et

qui a trait à la biologie de ce macrolépidoptère qui n'a causé que rarement, en Suisse, des dommages appréciables. Nous nous efforcerons plutôt d'envisager ici une autre face de la question. Sauf l'épidémie de 1888 à Orvin et une apparition très localisée dans un mélèzain au-dessus d'Isérables, que nous avons surprise en 1907, le bombyce disparate n'a pas été signalé jusqu'ici comme un des ravageurs redoutables des forêts de la Suisse.

La caractéristique de la chenille est sa frugalité. En effet, elle se contente d'une nourriture très variée, c'est-à-dire des aiguilles du pin sylvestre, de l'épicéa et du mélèze parmi les résineux, ainsi que des feuilles du chêne, du hêtre, du châtaignier et probablement encore d'autres essences parmi les feuillus. Le bombyce disparate hiverne à l'état d'œuf. Les œufs sont groupés par paquets agglutinés et recouverts d'un duvet soyeux, brunâtre, qui constitue une protection pour l'hivernage.

A partir de la fin d'avril et jusqu'au milieu de juillet, les chenilles, tout en augmentant de calibre, rongent les feuilles, soit en les perforant, soit en les squelettant. La période de ravages coïncide, à l'instar de presque tous les autres ravageurs phytophages, avec l'épanouissement de la frondaison, car les jeunes chenilles ne peuvent subir leurs mues successives qu'à la faveur d'une alimentation composée de matière foliacée, tendre et jeune.

La période de dégâts est achevée au moment de la sève du mois d'août. C'est à ce moment-là — parfois durant la deuxième quinzaine de juillet — que les chenilles s'immobilisent, avant la nymphose, dans les fourches des branches, dans les feuilles enroulées et fixées à l'aide d'un filet soyeux, ou même encore dans les anfractuosités du tronc ou dans le sous-bois. Le papillon essaime au milieu ou à la fin d'août et ne vit que pendant une courte période de pariade et de ponte.

A Montecarasso, l'invasion récente a été constatée le 20 juin dernier, à une altitude moyenne de 500—900 m. La zone atteinte du taillis de châtaigniers sur têtards s'étend sur une longueur approximative de 1500 m et une largeur de 400 m. Si l'on gravit les hauteurs dominant Bellinzona, à l'est, la châtaigneraie envahie par les chenilles se distingue par la couleur brunâtre des frondaisons. Cependant, à la faveur de la sève du mois d'août, celles-ci reprendront leur aspect normal verdâtre. Au-dessus de ces bois de basse altitude dominant le vignoble, s'étendent des pâturages non boisés, limités par des pessières de haute montagne.

Tant que les chenilles se maintiennent dans les châtaigneraies dont le feuillage est susceptible de se reconstituer année après année, le danger et le dommage seront peu importants. Si, par contre, les papillons, emportés par le vent, gagnent les hauteurs en traversant les pâturages, pour déposer leur ponte sur l'écorce des épicéas de la futaie de haute montagne, l'invasion causerait alors un sérieux dom-

mage dans la pessière. En effet, lorsque les résineux — autres que le mélèze — sont dépouillés de leur appareil foliacé à la suite des attaques de grosses chenilles, le conifère ne parvient pas à survivre au dépouillement de la majeure partie de sa cime. Le végétal, privé de ses organes d'assimilation, ne tarde pas à végéter, puis à déperir progressivement et à être envahi par une série d'insectes subcorticaux qui achèvent rapidement sa désagrégation.

Ces considérations doivent inciter le personnel forestier à surveiller la forêt résineuse dominant les châtaigneraies. Si cette dernière devait être à son tour contaminée, il y aurait lieu de détruire, en automne et pendant l'hiver prochain, les miroirs d'œufs fixés sur les troncs des arbres facilement accessibles. De cette façon, on diminuerait les chances d'une extension massive de l'invasion.

Il y a, cependant, des chances et même des probabilités pour que cette invasion ne s'étende pas en 1931, car les observations que nous avons pu faire en laboratoire avec le matériel que nous avons rapporté de Montecarasso, nous permettent d'admettre que l'épidémie tend à diminuer d'intensité en raison de l'importante proportion de tachines renfermées dans les chrysalides, soit 73 % de chrysalides parasitées et 27 % seulement intactes prêtes à laisser échapper un papillon. Ces chiffres montrent que la proportion des papillons capables de déposer prochainement une ponte dans la châtaigneraie de Montecarasso sera sensiblement inférieure à celle de la génération de 1929.

Il est possible que si l'invasion de la *Liparis dispar L.* marque, en 1931, un recul dans les châtaigneraies envahies par ce ravageur, un autre foyer se déclare dans les forêts voisines jusqu'à ce que l'espèce diminue progressivement d'intensité dans la vallée du Tessin pour ne plus se reproduire annuellement que dans une proportion infime, ce qui assurerait la continuation de la descendance jusqu'au moment où, dans cinq, six, sept ou huit ans — peut-être plus longtemps encore — des circonstances météorologiques ou la disparition momentanée et locale de parasites (tels les tachines, par exemple) ne provoquent de nouveau l'éclosion d'une invasion de grand style.

En raison même de la nature des forêts attaquées sur les hauteurs dominant Bellinzona, à l'ouest, de leur pauvreté, de leur maigre rendement et de leur isolement des peuplements résineux de grande valeur s'étalant au-dessus de la zone des pâturages, il ne saurait être question de dépenser de l'argent actuellement pour la destruction des miroirs d'œufs ou la capture des papillons.

L'activité réjouissante des tachines, au cours des semaines écoulées, semble plus efficace que l'action des forestiers. Pour le moment, seule une surveillance de la lisière inférieure de la pessière voisine s'impose.

D'une façon générale, les forêts, quelle que soit leur composition,

ont de tout temps été sujettes à être attaquées par les ravageurs de la classe des insectes dont certaines espèces particulièrement nocives sont capables de vivre à l'état sporadique, à l'abri des frondaisons et aux dépens des différents organes de l'arbre. Pendant une suite d'années, telle espèce assure sa descendance au moyen de quelques individus qui parviennent à se maintenir dans un massif. — Le plus souvent, la multiplication soudaine des invasions d'insectes ravageurs se produit à la suite d'une circonstance météorologique, d'un affaiblissement momentané des végétaux ligneux, d'une inondation, d'un cyclone, d'une sécheresse, d'un incendie, de bris de neige, d'avalanches, ou encore de l'appauvrissement du sol et, par dessus tout, de la culture de peuplements forestiers dans des conditions pédologiques, climatiques, ou même d'association anormales. Malgré tous les progrès de la science, les perfectionnements de la sylviculture et la prévoyance du forestier, les forêts seront toujours sujettes à être attaquées par tel ennemi opérant à un moment donné dans des conditions propices. L'action du sylviculteur consistera, d'une part, à rendre la forêt moins vulnérable et, de l'autre, à appeler à son secours, au début d'une invasion, des spécialistes connaissant, non seulement la biologie des ravageurs, mais surtout les moyens de lutte, qu'ailleurs, on a essayé de leur opposer. Dans la plupart des cas, l'entomologiste forestier conseillera d'éviter des dépenses hasardeuses de lutte directe et d'attendre plutôt le secours des insectes prédateurs ou ravisseurs.

*Montcherand s. Orbe (Vaud), août 1930.*

*A. Barbey.*

---

### **La forêt Eli Whitney.**

(Suite et fin.)

En achetant du terrain, puis en agrandissant la « Eli Whitney forest », la « New Haven Water Company » a été inspirée par le désir d'assurer la meilleure protection naturelle à ses bassins et à ses réservoirs. Sa politique consiste donc à boiser des terrains nus et à améliorer le forêts existantes.

Lorsqu'une forêt protectrice peut être constituée et maintenue de façon à payer les frais et à valoir un profit, il faut la créer. C'est un fait que le traitement d'un domaine forestier, tout en étant avantageux au point de vue économique, n'est pas incompatible avec son rôle protecteur. Dans la région de New Haven en particulier, ces deux buts, protection et rendement commercial, peuvent être avantageusement combinés. La ligne de conduite adoptée par la compagnie tend donc non seulement à favoriser la forêt productive, mais en même temps à fournir du bois marchand et à retirer un bénéfice de l'opération. Enfin, on recherche aussi la création et le maintien